

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) D'ANGERVILLE-L'ORCHER DU 12 FÉVRIER AU 13 MARS 2024

Le Président de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole a fixé par arrêté les modalités de l'enquête publique portant sur le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) communal d'Angerville-l'Orcher. Le PLU prévoit l'accueil de 70 habitants sur 10 ans pour un besoin estimé à 50 logements. Cet accroissement démographique mesuré, qui permettra un retour à la population communale de 2011, vise, tout en préservant le plateau agricole, à maintenir le statut de pôle de proximité du bourg, et ainsi concourir au maintien des emplois, des commerces, des services et équipements communaux, particulièrement l'école.

L'enquête publique se déroule du lundi 12 février 2024 (ouverture à 9h) au mercredi 13 mars 2024 inclus (clôture à 17h), soit une durée de 31 jours. M. Bernard LOUIS, géomètre-expert retraité, a été désigné commissaire enquêteur.

Le dossier, accompagné de l'arrêté d'enquête publique, des avis émis par l'autorité environnementale et par les personnes publiques associées, est consultable sur www.lehavreseinemetropole.fr et www.angervillelorcher.fr, ainsi que dans sa version papier et sur un poste informatique :

- à la Mairie d'Angerville-l'Orcher, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h30 à 17h30 (située 14 place du Général de Gaulle 76 280 Angerville-l'Orcher) ;
- à l'hôtel de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, du lundi au vendredi de 8h à 18h (situé au 19 rue Georges Braque, 76 600 Le Havre).

Dans ces lieux, un registre papier permet à la population de formuler ses observations, qui peuvent également être envoyées par mail à plu-angervillelorcher@lehavremetro.fr, ou encore transmises par courrier à Monsieur le commissaire enquêteur du projet de PLU d'Angerville-l'Orcher : Hôtel de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole - Direction urbanisme, habitat et affaires immobilières, 19 rue Georges Braque CS 70854 LE HAVRE Cedex.

Le Commissaire enquêteur assurera **5 permanences, en Mairie d'Angerville-l'Orcher** :

- le lundi 12 février 2024, de 9h à 12h ;
- le mardi 20 février 2024, de 9h à 12h ;
- le samedi 24 février 2024, de 9h à 12h ;
- le jeudi 7 mars 2024, de 14h à 17h ;
- le mercredi 13 mars 2024, de 14h à 17h.

À l'issue de l'enquête, le projet de PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier ainsi que des observations du public et du commissaire-enquêteur, sera soumis à l'approbation du conseil communautaire de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole.